



# **SERVICE NATIONAL UNIVERSEL**

---

Réunion départementale des associations  
de jeunesse et d'éducation populaire  
19 décembre 2019

## **Les 4 objectifs du SNU :**

- transmettre un socle républicain**
- renforcer la cohésion nationale**
- développer une culture de l'engagement**
- accompagner l'insertion sociale et professionnelle**

**Un modèle à construire.**

# Les 4 principes du SNU :

-la représentativité de la jeunesse (universalité, brassage social)

-la sécurité des volontaires : un impératif absolu qui doit être garanti

.vigilance de l'encadrement

.encadrement étroit de la mixité, notamment pendant les temps libres et la nuit

-la territorialité

.mobilisation et valorisation des ressources et des dynamiques des territoires

.lien avec les élus locaux

-la plasticité du projet (dans un cadre défini nationalement) :  
des marges d'adaptation locale

# **Les 4 phases du SNU :**

**-information et préparation**

**-séjour de cohésion (obligatoire), dans un autre département. 12 jours. A 16 ans.**

**-mission d'intérêt général (obligatoire), dans son département (sauf prépas militaires et gendarmerie). 12 jours ou 84 heures. Dans l'année suivant le séjour.**

**-engagement (facultatif) dans le département de son choix. 3 mois à un an. De 16 à 25 ans.**

# **Le SNU pour la Loire-Atlantique :**

**-juin 2019 : séjour au lycée professionnel de Guérande pour 179 jeunes des 12 autres départements préfigurateurs**

**-2019/2020 : des MIG pour 120 jeunes du département**

**-juin 2020 : 3 séjours pour 500 jeunes (à confirmer) d'autres départements**

**-2020/2021 : des MIG pour au moins 500 jeunes du département**

# Démarche d'évaluation et RETEX 2019

-national :

.RETEX CNAJEP 9 septembre

.séminaire RETEX Etat des 17 et 18 septembre

.4 pages INJEP

-local (séjour de Guérande du 12 au 28 juin) :

.directrice-adjointe pédagogique (juillet)

.jeunes du 44 : réunion du 28 septembre

.chef de projet (août)

.évaluation INJEP

.DDCS (octobre)

.proviseur du lycée (novembre)

# Organisation 2020 :

- instruction interministérielle du 30 octobre 2019
- cahier des charges des séjours, cahier des charges de la formation des cadres, supports de communication : à recevoir
- un échelon régional chargé de la coordination régionale et de la formation de l'encadrement
- un échelon départemental de mise en œuvre opérationnelle :
  - .le préfet de département co-responsable de la mise en œuvre du SNU avec le recteur (DASEN par délégation)
  - .désignation du chef de projet départemental, Jérôme DE MICHERI, DDCS adjoint, et de la cheffe de projet adjointe, Reine-May LEMEUNIER, secrétaire générale adjointe de la DRDJSCS
  - .adaptation de l'organisation de la DDCS pour les MIG : désignation d'une coordonnatrice, Florence BRONNER, conseillère, et d'une assistance sur le dossier

# Organisation 2020 :

-instances départementales :

- .équipe-projet
- .comité de coordination
- .comité de pilotage
- .comité de pilotage élargi
- .9 groupes de travail (séjours)
- .comité MIG

-communication :

- .stand SNU sur le forum Place Ô Gestes à Nantes (3 et 4 octobre)
- .infos dans la communication interne des services de l'Etat
- .interview de 3 jeunes en MIG (commande de la mission SNU)
- .projet de réalisation d'une affiche et d'un kakémono (et autres supports utiles)
- .médiatisation d'événements
- .réseaux sociaux ?
- .contribution de jeunes du SNU 2019

# Phase 1 (séjour) :

Bilans : **2** (bilan des apprentissages fondamentaux ; bilan de compétences numériques et de 1<sup>ère</sup> orientation professionnelle)

Modules nationaux : **4** (défense et mémoire nationales ; sécurité et résilience, dont sensibilisation aux gestes qui sauvent ; préparation au code de la route ; promotion de la santé) + **2** ? (éducation budgétaire et financière ; prévention des violences sexistes et sexuelles).

Thématiques, traitées lors des modules nationaux ou des modules complémentaires départementaux : **7** (activités physiques et de cohésion ; autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits ; citoyenneté et institutions nationales et européennes ; culture et patrimoine ; découverte de l'engagement ; défense, sécurité et résilience nationales ; développement durable et transition écologique et solidaire )

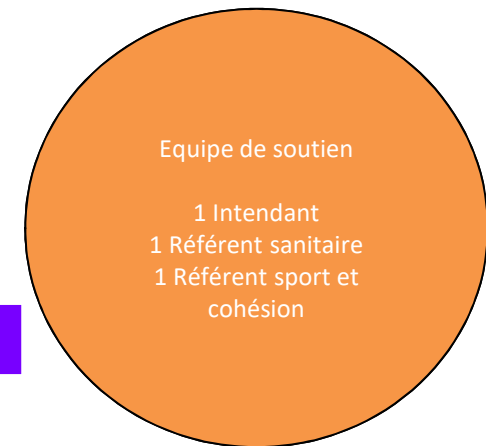
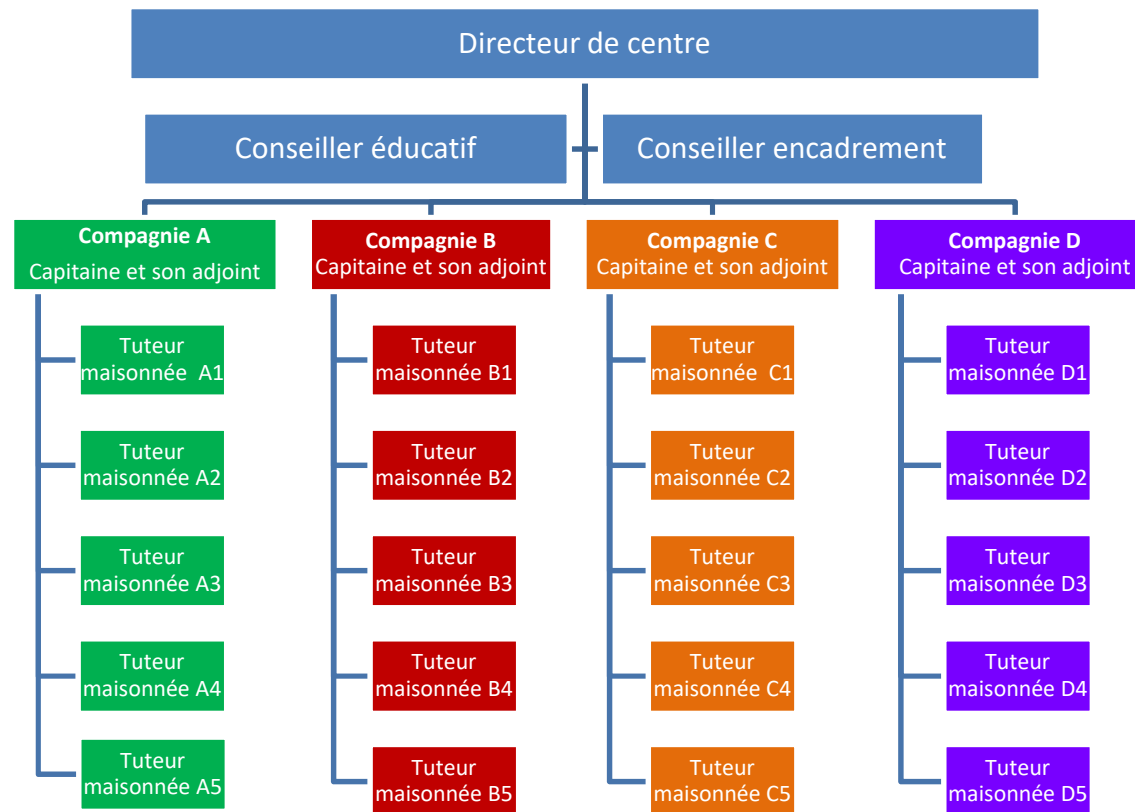
Temps de démocratie interne

Cérémonies

# L'universalité

	Population	Modalités de suivi	Acteurs locaux	Acteurs nationaux
Statut	Sous main de justice	Centres éducatifs fermés, centres de rétention	Protection judiciaire de la jeunesse	MENJ MINJUS/PJJ
Vulnérabilité	Handicapés	Projets personnalisés de scolarisation (PPS)	MDPH	MENJ ADF
	Malades	Projet d'accueil individuel (PAI)	Service d'assistance pédagogique à domicile	MENJ MSS/DGS
Emploi	Sportifs de haut niveau	Liste MINSPO	Clubs	MINSPO Fédérations
	Apprentis	CFA	DIRECCTE	MINTRA/DGEFP
	Décrocheurs	PACEA	Missions locales	UNML DGEFP

# Modèle d'encadrement



**Pour 200 volontaires : 34 cadres, soit plus d'1 cadre pour 6 volontaires**

# Phase 2 (mission d'intérêt général) :

Une MIG c'est une action au service de l'intérêt général.

La mission permet à chaque volontaire de s'investir, pendant une période donnée (12 jours ou 84 heures), à titre bénévole, sur un projet ou au sein d'une structure.

La MIG peut être réalisée :

-dans une association

-dans un service public (Etat ou collectivités)

-au sein d'un corps en uniforme : pompiers, gendarmerie, armée

9 domaines de missions : citoyenneté ; culture ; défense ; éducation pour tous ; environnement et développement durable ; santé ; sécurité ; solidarité ; sport

## **Phase 3 (engagement volontaire) :**

**A l'issue de sa MIG, chaque jeune, entre 16 et 25 ans sera encouragé à effectuer une mission d'engagement de 3 mois à 1 an sous différentes formes :**

- le volontariat de service civique,**
- le volontariat du corps européen de solidarité**
- un volontariat de sapeur pompier**
- le volontariat des armées**
- un engagement au sein d'une réserve**
- l'accompagnement des élèves en situation de handicap**
- un engagement associatif**

# Point à mi-décembre :

## Organisation :

- le préfet de département reste co-responsable de la mise en œuvre du SNU avec le recteur (DASEN par délégation)
- adaptation de l'organisation de la DDCS pour les MIG : désignation d'une coordonnatrice, Florence BRONNER, conseillère, et d'une assistance sur le dossier
- désignation du chef de projet départemental, Jérôme DE MICHERI, DDCS adjoint, et de la cheffe de projet adjointe, Reine-May LEMEUNIER, secrétaire générale adjointe de la DRDJSCS
- constitution d'une équipe-projet et d'un comité de coordination
- installation du comité de pilotage le 16 décembre. Format adaptable.

## 3 sites pour 2020 (proposés dans le cadre du schéma régional de déploiement, en attente de validation, sous réserve de discussions avec la Région et d'une soutenabilité budgétaire) :

- un pour la 1<sup>ère</sup> période (1<sup>er</sup> au 12 juin)
- deux pour la 2<sup>ème</sup> période (22 juin au 3 juillet)

# Point à mi-décembre :

## MIG (missions d'intérêt général) :

- réunion MIG dating du 28 septembre
- conventionnement des missions (hors préparations militaire et gendarmerie)
- environ 50 jeunes restent à positionner (dont 33 qui n'ont pas obtenu une préparation militaire)

## Communication :

- stand SNU sur le forum Place Ô Gestes à Nantes (3 et 4 octobre)
- infos dans la communication interne des services de l'Etat
- interview de 3 jeunes en MIG (commande de la mission SNU)
- projet de réalisation d'une affiche et d'un kakémono (et autres supports utiles)
- médiatisation de la réunion organisée par le SDIS 44 le 18 janvier 2020 (à confirmer)

# **Le SNU et le secteur associatif :**

**-déclinaison d'accords-cadres passés avec les fédérations nationales**

**-besoins au niveau régional : cf. réunion du 19/12 après-midi**

**-besoins au niveau départemental :**

**.aide au recrutement de jeunes**

**.aide au recrutement d'encadrants**

**.participation à des groupes de travail**

**.contribution à la formation des tuteurs**

**.contribution à la réalisation des modules départementaux**

**.MIG**

**.missions de service civique, place aux jeunes dans les associations (phase 3)**

BAL fonctionnelle chef de projet :  
**[pref-chefdeprojet-snu44@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-chefdeprojet-snu44@loire-atlantique.gouv.fr)**

BAL fonctionnelle DDCCS (notamment pour les MIG) :  
**[ddcs-snu@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:ddcs-snu@loire-atlantique.gouv.fr)**